

# Bulletin d'inscription

Colloque du 1<sup>er</sup> juillet 2004 organisé par l'AMF : « Intercommunalité et relations conventionnelles - Prestations de services - Mises à disposition de personnels - Groupements de commandes »

Madame  Monsieur

Communauté/Commune \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

N° Tél \_\_\_\_\_ N° Fax \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

- Participera personnellement  
 Sera représenté(e) par \_\_\_\_\_  
 Ne participera pas

Attention nombre de places limité  
Déjeuner libre

(Se munir d'une pièce d'identité)

Réponse souhaitée avant le 15 juin 2004

À retourner à l'AMF - Mission intercommunale -  
41, quai d'Orsay, 75943 Paris cedex 07.  
Tél. : 01 44 18 51 90. Fax : 01 44 18 13 52.

Colloque  
organisé par l'AMF

## Intercommunalité et relations conventionnelles

- Prestations de services
- Mises à disposition de personnels
- Groupements de commandes

# INVITATION

1<sup>er</sup> juillet 2004 - Sénat, salle Clemenceau,  
15, rue de Vaugirard, 75006 Paris  
Métro Luxembourg/Odéon

Alors même que l'intercommunalité répond aux principes de spécialité et d'exclusivité, la pratique révèle que les relations conventionnelles entre communes et communautés restent fréquentes et constituent une réponse intermédiaire au transfert intégral d'une compétence et à la rationalisation des périmètres.

Ainsi les EPCI sont souvent appelés à intervenir dans le domaine concurrentiel, que ce soit avec leurs communes membres ou avec des communes ou des groupements extérieurs à leur périmètre.

Quelles sont les conditions dans lesquelles un EPCI peut être prestataire de service ou mandataire pour le compte de ses membres ou d'autres collectivités ? Comment s'applique le droit de la concurrence ?

La mise à disposition de personnels, les partages de fiscalité ou encore les groupements de commandes constituent-ils de bons outils pour rationaliser les coûts et les moyens nécessaires au fonctionnement des collectivités et à la conduite de leurs projets ?

À travers le rappel de la réglementation et l'exposé d'expériences concrètes de communautés, cette journée de travail a pour objectif de faire le point sur l'état actuel de ces questions et sur leurs évolutions possibles, tant en droit français qu'en droit communautaire.

Débats et interventions placés sous la co-présidence de **Jacques PÉLISSARD**, député-maire de Lons-le-Saunier, premier vice-président de l'AMF, et de **Yves GOASDOUÉ**, maire de Flers, rapporteur de la commission intercommunalité de l'AMF.

## 10h00-12h30 **LES CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LES COMMUNAUTÉS ET LEURS MEMBRES OU D'AUTRES COLLECTIVITÉS**

### 10h00-10h30 **Contexte législatif et réglementaire**

- **Olivier BENOIST**, Direction Générale des Collectivités Locales

### 10h30-11h45 **Expériences et débats**

- Communauté d'agglomération de Grenoble-Alpes-Métropole (38)

- **Brigitte BARÈGES**, présidente de la communauté d'agglomération du Pays de Montauban et des Trois Rivières (82)

- **Bernard MÉNARD**, maire de Saint-Aubin-du-Plain, membre de la communauté de communes du Pays Argentonnois (79)

### 11h45-12h30 **Application et évolution du droit français et européen de la concurrence**

- **Philippe HERZOG**, député européen

- **Yvon GOUTAL**, avocat

Intervention de **Daniel HOEFFEL**, président de l'AMF

## 14h00-17h00 **LES CONVENTIONS DE CO-GESTION DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES ET COMMUNALES**

### 14h00-15h30 **Mises à disposition de services et gestion unifiée du personnel**

- **Christian de BARBARIN**, maire de Vauvenargues, président du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône

- **Jacques PÉLISSARD**, président de la communauté de communes du Bassin de Lons-le-Saunier (39)

- **Alix VOURC'H**, vice-présidente chargée du personnel de la communauté urbaine de Brest (29)

### 15h30-16h00 **Partages de fiscalité**

- **Bernadette GAUTIER**, DGS de la communauté urbaine d'Alençon (61)

### 16h00-16h45 **Groupements de commandes**

- **Yvon GOUTAL**, avocat

- **Guy VOCANSON**, président de la communauté de communes Loire-Semène (43)

- **Pierre THAMIÉ**, président de la communauté de communes du Causse Ségala Limargue (46)

## 16h45-17h00 **SYNTHÈSE ET CLÔTURE DU COLLOQUE**

